



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Association of
African Universities



Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)

CEA-IMPACT ENVIRONNEMENT MINIER

**Procès-Verbal de sélection des dossiers relatifs au recrutement
d'un consultant individuel pour la formation du personnel de
l'EMIG en éthique et déontologie.**

A² x *nb*

L'an deux mil vingt-cinq et le 21 mars à 10 heures, s'est tenue dans la salle de conseil de l'EMIG, la réunion de la commission ad' hoc chargée de la sélection des dossiers relatifs au recrutement d'un consultant individuel pour la formation du personnel de l'EMIG en éthique et déontologie. Cette commission a été créée par décision N° 001/2025/DCEA_EM-EMIG/RPM du 19 mars 2025 et est présidée par M. Amadou Moustapha, Chef du Projet CEA_EM-EMIG.

Etaient présents :

Les Membres de la Commission :

- M. Amadou Moustapha, Chef du Projet CEA_EM-EMIG. : Président ;
- M. Amadou Abdoulaye, Responsable de la Passation des marchés du CEA_EM-EMIG : Secrétaire ;
- M. Alkassoum Nabil, Président de la Cellule interne Assurance Qualité : Expert.

L'ordre du jour de la réunion, comporte deux (02) points :

- L'ouverture et l'évaluation des dossiers (critères de qualification) ;
- Le classement des candidats.

1. L'ouverture et l'évaluation des dossiers (critères de qualification)

Avant de procéder à l'ouverture, le président de séance a rappelé que la présente séance fait suite à l'envoi d'une lettre d'invitation à soumissionner à trois (03) Consultants individuels sélectionnés dans le répertoire des fournisseurs du CEA_EM-EMIG.

Il s'agit de :

1. Prof. KONATE MOUSSA, Tél : 93 93 50 25 ;
2. Prof. HASSANE BOUBA, Tél : 96 64 43 10 ;
3. Prof. MOHAMED SAGAYAR MOUSSA, Tél : 99 44 72 50.

Il a précisé que tous les trois candidats ont répondu et les trois dossiers ont été reçus dans le délai prescrit.

C'est ainsi que le président de séance a procédé à l'ouverture des trois (03) enveloppes contenant les dossiers techniques, en précisant que les offres financières ne seront pas ouvertes à la présente séance

L'examen des critères de qualification consiste à les évaluer conformément aux TDRs.

En la forme, tous les trois candidats ont fourni une méthodologie conforme aux TDRs de la mission.
Dans le fond :

Le comité a établi une grille de notation des critères et de sous critères conformément aux dispositions des TDRs. Les critères fondamentaux retenus sont :

- Qualifications et compétences (60 points) ;
- La conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée avec les termes de références (40 Points).

Pour passer à l'étape suivante de l'ouverture des offres financières, seuls les candidats qui auront une note supérieure ou égale 70/100 seront qualifiés.

Le tableau suivant résume les résultats de l'évaluation basée sur les critères ci-dessus énumérés.

Tableau 1 : résultats de l'évaluation basée sur les critères de qualifications énumérés.

N°	Soumissionnaires	Prof. KONATE MOUSSA	Prof. HASSANE BOUBA	Prof. MOHAMED SAGAYAR MOUSSA
I	Qualifications et compétences			
I.1	<ul style="list-style-type: none"> • Qualifications et expérience général - Au moins Bac + 5 dans un domaine pertinent (10 points) - Expérience générale (trois ans 10 points, moins de trois ans 0 point) 	10	10	10
		10	10	10
I.2	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences pertinentes pour la mission - Une mission similaire (20 points) - Deux missions similaires (40 points) 	40	40	40
II	La conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée avec les termes de références			
2.1	<ul style="list-style-type: none"> • Approche méthodologique 			

2.2.1	- Compréhension de la mission (sur 5 points)	5	5	5
2.2.2	- Clarté (sur 5 points)	5	5	5
2.2.3	- Cohérence de l'approche (sur 20 points)	20	20	20
2.2	<ul style="list-style-type: none"> Plan de travail conforme à la méthodologie 			
2.2.1	- Exhaustivité (sur 5 points)	5	5	5
2.2.2	- Clarté (sur 1 point)	1	1	1
2.2.3	- Cohérence (sur 4 points)	4	4	4
	TOTAL DES POINTS SUR (100 points)	100	100	100

2. Le classement des offres Techniques

Le tableau ci-dessus montre que toutes les offres sont classées 1^{er} ex éco, tous les candidats ont totalisé les 100 points sur 100.

En se référant au TDRs, « *La note technique minimum requise pour être admis est de 70 Points. Les offres techniques qui n'ont pas atteint cette note minimale seront écartées et leurs offres financières ne seront pas examinées et retournées aux soumissionnaires.* »

Par conséquent, tous les trois dossiers passent à l'étape suivante consacrant l'ouverture de la proposition financière, l'évaluation financière et l'attribution du Marché.

Fait à Niamey les jours et an que dessus

Ont signé :

M. Amadou Moustapha




M. Amadou Abdoulaye

M. Alkassoum Nabil

